



Expérimentation animale et progrès médical

C'est une affirmation à laquelle nous sommes souvent confrontés : expérimenter sur des animaux a permis de découvrir nombre de médicaments, thérapies ou vaccins dont nous bénéficiions encore aujourd'hui et l'interdire porterait un coup d'arrêt au progrès médical. Pour preuve, nous dit-on, un grand nombre de Prix Nobel de physiologie ou médecine ont été décernés à des chercheurs ayant fait leurs découvertes en expérimentant sur des animaux.

Il fallait puiser dans l'histoire de la médecine des exemples de découvertes importantes où des chercheurs ont, oui, expérimenté sur des animaux... mais après que les observations principales ont été faites sur l'être humain ! André Ménache s'y est attaqué, publant le résultat dans trois tribunes intitulées : "Devons-nous à l'expérimentation animale nos soins médicaux ?" (1) "...plusieurs prix Nobel ?" (2) "...les traitements de la maladie de Parkinson ?" (3). Nous vous proposons ici un condensé de ses arguments, à utiliser dans tout débat auquel vous participeriez et à diffuser sans modération !

Soins médicaux

Les chercheurs insistent sur la nécessité d'un système vivant entier sans préciser l'identité de ce système vivant. Un chien est un système vivant ; un singe est un système vivant différent. Les chercheurs qui utilisent des animaux mettent en avant les "similitudes". Ce mot a un sens que chacun peut comprendre dans la vie quotidienne. Mais en quoi un chien ou un singe sont-ils semblables à nous sur le plan biologique ? Les êtres vivants sont des **systèmes complexes**. Le grand nombre de leurs entités en interaction empêche de prévoir leur évolution par le calcul.

Les méthodes "alternatives", que l'on nous dit insuffisantes, se perfectionnent de plus en plus. Pour l'étude des maladies humaines, on dispose de très nombreuses techniques dont l'utilisation de déchets chirurgicaux destinés à l'incinération, les cultures de cellules humaines, les organes sur puce (et même l'humain entier sur puce), l'imagerie non invasive de patients ou de personnes saines se prêtant à la recherche biomédicale, les données cliniques (observation des malades), etc.

Dans quelle mesure des expériences faites sur des animaux ont-elles permis de découvrir des traitements salvateurs pour l'être humain ? L'historien de la médecine Brandon Reines met en lumière le véritable rôle de l'expérimentation animale pour entériner des hypothèses formulées par des cliniciens et des chirurgiens et ensuite reproduites par des chercheurs utilisant des ani-

maux dans le but de "confirmer" ou de "valider" ce qui a déjà été observé dans un contexte clinique réel chez l'homme.

Quant à la **recherche fondamentale**, elle pourrait aussi se faire sans animaux pour autant que les chercheurs choisissent cette option. Le public soutiendrait-il l'utilisation d'animaux s'il savait que beaucoup d'expériences sont faites sans rapport avec la préservation de la santé humaine ?

Prix Nobel

Des **faits historiques** éclairent les véritables processus de découvertes scientifiques et médicales majeures. Si des expériences sur des animaux ont pu avoir lieu au cours de ces processus, cela ne signifie pas qu'elles aient joué un rôle déterminant ni que la découverte n'aurait pas pu avoir lieu sans elles.

En 1923, le Dr Frederick Banting recevait le Prix Nobel de physiologie ou médecine pour la découverte de l'**insuline**. Il avait bloqué le canal pancréatique de chiens, empêchant ainsi la sécrétion d'insuline. Mais qu'est-ce qui avait précédé et inspiré cette expérience ? En 1788, le Dr Cawley faisait le lien entre les symptômes du diabète et un taux de sucre élevé dans les urines. Un siècle plus tard, Paul Langerhans découvre, au microscope, les cellules du pancréas qui produisent l'insuline. En 1920, le Dr Banting lit un article décrivant l'autopsie d'un patient diabétique dont le canal pancréatique était obstrué par des calculs... d'où l'idée de vérifier sur des chiens !

Beaucoup d'avancées médicales majeures ne doivent rien à l'expérimentation animale. Par exemple, la plupart des premiers psychotropes ont été découverts par hasard alors qu'ils étaient prescrits pour d'autres effets.

Traiter la maladie de Parkinson

Dans les années 1950, des chirurgiens suédois pratiquaient des ablutions à des endroits précis du cerveau pour réduire les symptômes de la maladie. Une zone cérébrale critique était donc identifiée chez l'homme. Aux États-Unis, le Dr Cotzias testait la D.L-DOPA pour tenter de rétablir la fonction d'une zone cérébrale appelée "substance noire" chez des patients. Le Dr Hornykiewicz s'est inspiré de ces études pour mesurer le taux de dopamine sur le cerveau post-mortem de patients atteints de la maladie de Parkinson, ce qui mènera au premier essai clinique de L-DOPA en 1961.

Ce n'est qu'en 1976 que, après un accident de laboratoire subi par un étudiant, un "modèle animal" de la maladie de Parkinson sera trouvé, ouvrant la voie à des essais de stimulation cérébrale profonde. Cette intervention chirurgicale, pratiquée sur l'être humain, n'est pas sans risque d'hémorragies, de réactions allergiques

ou de déplacement de l'électrode implantée dans le cerveau.

Le public est porté à croire que la recherche de traitements représente la meilleure stratégie pour faire avancer la médecine. Mais quand on sait que l'exposition à certains pesticides ou solvants augmenterait de façon significative le risque de développer une maladie de Parkinson, pourquoi négliger la prévention ?

1. Le 24 juillet 2025 : <https://blogs.mediapart.fr/andre-menache/blog/240725/devons-nous-l-experimentation-animale-nos-soins-medicaux>.
2. Le 24 septembre 2025 : <https://blogs.mediapart.fr/andre-menache/blog/240925/devons-nous-l-experimentation-animale-plusieurs-prix-nobel-0>.
3. Le 7 octobre 2025 : <https://blogs.mediapart.fr/andre-menache/blog/071025/devons-nous-l-experimentation-animale-les-traitements-de-la-maladie-de-parkinson>.

Davantage de singes ?

Sous ce titre nous vous rendions compte dans le numéro précédent de notre **opposition au projet d'extension d'un élevage de singes** à Rousset sur le site d'un centre de primatologie déjà existant appartenant au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Avant d'aller plus loin, notez bien que, la place nous manquant ici, tous les détails et les liens pour consulter les documents que nous citons sont sur notre site.

L'alerte avait été donnée par le sénateur Guy Benarroche qui a posé une **question écrite** à laquelle le gouvernement a répondu que ce projet fait bien partie du "*plan France 2030*", qu'il vise "*à disposer, en France, d'un élevage répondant aux besoins des laboratoires*" et que des "*laboratoires allemands s'appuient sur les ressources françaises pour se fournir en primates*". De leur côté, "*la construction par le CNRS d'un centre national d'élevage de primates relève d'une vision court-termiste de la recherche biomédicale*", ont annoncé les plus de 50 signataires d'une **tribune publiée dans *Le Monde*** le 20 mai.

Antidote Europe sur place

Une **coalition d'associations** s'est vite mise en place sous l'égide du Collectif vauclusien de protection animale (CVPA) avec la participation, entre autres, d'Antidote Europe et de Transcience.

Le 9 septembre, André Ménache était à Rousset pour visiter la station de primatologie actuelle. Le site héberge environ 250 singes (babouins, macaques et ouistitis) et sa capacité serait portée à 1.800 singes si le projet aboutit. Les animaux sont hébergés dans des enclos avec vue sur la nature environnante et espaces fermés pour se protéger. Plusieurs points

d'eau, une nourriture distribuée plusieurs fois par jour et des objets avec lesquels ils peuvent jouer leur sont fournis.

Le CNRS informe

Du 16 octobre au 16 novembre, le CNRS organisait une "concertation préalable" censée permettre le débat lors de cinq rencontres sur place et sur un site internet dédié. La réunion d'ouverture devant avoir lieu le 16 octobre à 18h30 à la Faculté des Sciences, Université Aix Marseille, à Aix-en Provence, elle a été précédée par une **distribution de tracts** par l'association de défense animale One Voice, qui a permis de toucher de nombreux étudiants à la sortie de l'université.

Du personnel du CNRS ainsi que des représentants d'associations (Antidote Europe, CVPA, One Voice) et des riverains ont participé à la réunion d'ouverture. Le CNRS a défendu le projet, affirmant que le recours à l'expérimentation animale (en particulier sur des primates) serait toujours nécessaire et que si ces recherches ne se font pas en France, elles pourraient se faire dans des pays moins soucieux du bien-être animal.

Quelques informations ont été données. La Chine disposerait d'une cinquantaine d'élevages de singes ; le CNRS en possède trois (Silabe près de Strasbourg pour macaques, ouistitis et autres espèces, Rousset pour macaques et babouins et Mecadev à Brunoy en région parisienne pour des microcèbes). Une soixantaine d'équipes de recherche travailleraient sur des primates non humains en France.

Le centre de Rousset vise à détenir 350 femelles de macaques crabiers (une espèce n'étant pas encore élevée en France) destinées à la reproduction pour arriver à 200 naissances par an. Les singes seraient utilisés pour la recherche académique (notamment neurosciences et immunologie) et non dans l'industrie pharmaceutique.

Des milliers de singes pour rien

Étape suivante de la "concertation", le 25 octobre, nous n'étions pas présents à la **table ronde** mais nous avions travaillé avec le Dr Roland Cash, vice-président de l'association Transcience, qui y était. Son temps de parole a été court mais il a présenté de bons arguments, dont certains remarqués par le quotidien *La Marseillaise*, qui le cite dans un article paru le 27 octobre : "*C'est frappant de voir que le Royaume-Uni et l'Allemagne ont commencé leur baisse il y a trois ans et la France est restée au même niveau*", dit-il au sujet du nombre de singes utilisés chaque année.

Utilisés tous au bénéfice de la santé humaine ? On peut en douter au vu d'une étude publiée dans la revue scientifique *ALTEX* en juillet 2025 et dont le Dr Cash est co-auteur. Entre début 2016 et juin



- Quel outil pratique ! Bien plus intéressant que d'appuyer sur un bouton...

2019, 191 projets de recherche prévoyant d'utiliser 6.070 primates non humains ont été identifiés via l'analyse des "résumés non techniques" publiés sur le site du ministère de la Recherche.

Seuls 56 % des projets ont donné lieu à une publication et, parmi ceux-ci, seuls 10 % ont été cités dans des articles ultérieurs présentant une perspective d'apport significatif pour la santé humaine (ce qui ne signifie pas que cet apport n'aurait pas pu être fait par des expériences sans animaux). Les projets n'ayant donné lieu à aucune publication de résultats (soit 44 %) prévoient d'utiliser 2.421 primates non humains. *"Ainsi donc un nombre considérable d'êtres vivants sensibles, hautement développés tant émotionnellement qu'intellectuellement, ont été soumis à des procédures plus ou moins douloureuses puis mis à mort sans qu'il en résulte un progrès significatif des connaissances ou un quelconque avantage pour la santé humaine ou animale"*, est-il noté sur le site de Transcience.

Notre avis par écrit

Après cette table ronde organisée par le CNRS, il était possible d'envoyer par écrit un **"avis"** (limité à 2.000 caractères...) pour publication sur le site dédié à la concertation préalable. Nous avons alerté nos adhérents et nous remercions celles et ceux d'entre vous qui ont participé. Nous remercions aussi le sénateur Arnaud Bazin, avec qui nous sommes en contact pour d'autres sujets, qui a envoyé trois "avis" fort pertinents.

En réponse à un chercheur du CNRS qui justifie l'utilisation de singes pour des études neurologiques et psychiatriques, André Ménache a envoyé un texte qui a été publié le 28 octobre.

"Antidote Europe, écrit-il, rappelle que le cerveau du singe n'est pas un modèle réduit du cerveau humain. (...) Les humains ont des aires de transformation visuelle qui n'existent pas chez le singe, la zone visuelle 1 représente 10 % du cortex total du singe, mais seulement 3 % chez l'homme. Un neurone humain créé entre 7.000 et 10.000 synapses (connexions) alors qu'un neurone de singe rhésus en crée entre 2.000 et 6.000. (...) L'utilisation de modèles animaux en psychiatrie présente des défis uniques. De quelle utilité peuvent être ces modèles alors qu'il est possible, par l'imagerie médicale, d'étudier le cerveau humain (...) ?

Un "avis" soumis par Anne Beuter, professeure de neurosciences et membre de notre comité scientifique permanent, a été publié le 9 novembre :

"Depuis des dizaines d'années la recherche basée sur les animaux est marquée par de nombreuses limitations qui sont bien connues et qui limitent drastiquement les prédictions qu'on peut faire pour les humains. (...) Certaines informations contenues dans le texte sont manifestement biai-

sées (exemple, page 19 sur la stimulation cérébrale profonde). (...) Les USA investissent massivement dans des alternatives plus pertinentes pour l'espèce humaine et proposent aujourd'hui de standardiser les nouveaux modèles "d'organoides" (...). Ces perspectives vont générer de nombreux emplois en collaboration avec l'industrie."

Le 5 novembre, une réunion thématique sur les **enjeux territoriaux et environnementaux** du projet avait lieu. Il est à craindre que l'inventaire des espèces végétales et animales sauvages présentes autour du site actuel et pouvant être impactées par l'agrandissement de ce site ne soit pas exhaustif. N'étant pas nous-mêmes spécialistes de ces questions, nous remercions les militants et scientifiques qui sont attentifs à ce point.

Il était également possible de faire parvenir au CNRS un **"cahier d'acteur"**, cette fois d'environ 15.000 caractères. Bien sûr, nous l'avons fait, complétant les arguments présentés dans *"l'avis"* concernant l'utilisation de singes pour la recherche en neurologie mais aussi présentant une critique du rôle supposé de l'expérimentation animale pour la recherche de vaccins. Notre **"cahier"** a été publié le 12 novembre, ses arguments se révélant complémentaires de ceux présentés par le CVPA et Transcience, que nous félicitons pour leurs *"cahiers"* respectifs.

Fin de la concertation

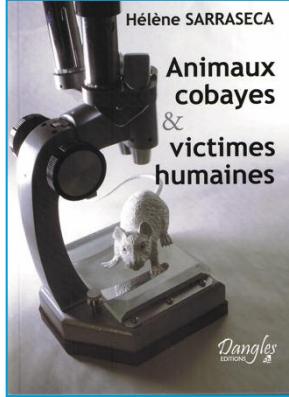
Le 13 novembre, nous étions présents à la **réunion de synthèse** de la concertation préalable. Cette réunion a eu lieu à l'Université Aix Marseille. Nous regrettons que le temps de parole n'ait pas été équitablement réparti entre les défenseurs et les opposants au projet d'extension du centre de primatologie. Le Dr Ivan Balansard, vétérinaire au CNRS, a parlé pendant quasiment deux heures tandis que des représentants d'Antidote Europe, du CVPA et de One Voice n'ont eu, chacun, que quelques minutes. André Ménache a lu un texte dont voici la conclusion :

Cette concertation publique a mis en évidence plusieurs faits importants :

- 1. La volonté du grand public d'être informé (...).*
- 2. La majorité des avis exprimés sur le site de la concertation sont défavorables (...).*
- 3. Les arguments apportés par les différentes associations dans la rubrique "cahiers d'acteurs" devraient amener à approfondir le débat et à remettre en question certaines affirmations avancées par les défenseurs de l'expérimentation animale.*



Le Centre de primatologie viserait 200 naissances de macaques crabiers par an. Quelles utilisations pour ces individus pouvant être vendus à l'âge de trois ou quatre ans ?



Et si vous (vous) offriez un livre ?

Quelques exemplaires de celui-ci (18 euros) sont encore disponibles. Bon de commande sur notre [site](#) ou sur papier libre.

Ne jetez pas Agissons !
Partagez : vous connaissez sûrement quelqu'un qui voudrait le lire !

Vos dons sont déductibles des impôts !
N'hésitez plus à parrainer de nouvelles adhésions !

ANTIDOTE
EUROPE

5 rue Perrée
75003 - Paris
07 81 59 71 76
info@antidote-europe.eu

Directeur de la publication
André Ménache
ISSN : 2609-3162

4. Le manque criant de représentation de la société civile au sein des comités d'éthique (...).
À mon sens, le message à retenir de cette concertation est le fait que l'utilisation des animaux à des fins scientifiques est un des sujets actuels les plus troublants et les plus opaques. Chaque année, en France, deux millions d'animaux sont utilisés dans des expériences et deux millions sont produits en surplus. Au total, quatre millions d'animaux. Les singes ne sont pas les plus nombreux mais ce sont les plus chers et ceux dont le public accepte le plus mal qu'ils soient soumis à des expériences douloureuses, pour certains pendant toutes les années de leur vie. Des centaines de millions d'euros de fonds publics sont investis dans cette activité sans qu'il soit prouvé que les retombées pour la santé humaine soient majeures. L'évaluation du rapport coût/bénéfice de l'expérimentation animale mérite depuis longtemps une enquête parlementaire de la plus grande envergure et transparence.

Le CNRS devrait publier ses conclusions à échéance d'un ou deux mois. Nous y serons attentifs et, encore une fois : ne manquez pas de lire les informations complètes sur notre site !

Rencontre politique

Le 8 octobre, nous étions présents à une rencontre organisée par Convergence Animaux Politique (CAP), une association qui favorise les rencontres entre responsables associatifs et politiques pour défendre les animaux. Eric Coquerel, président de la Commission des finances de l'Assemblée nationale a introduit le thème de la table ronde intitulée **"Projet de loi de Finances : un levier pour la condition animale ?"**. Six autres parlementaires ont participé à cette réflexion : les sénateurs Arnaud Bazin et Guy Benarroche, la sénatrice Samantha Cazebonne, le député Michel Castellani et les députées Sandrine Rousseau et Corinne Vignon. Plus de vingt assistants parlementaires étaient présents pour recueillir les propositions des représentants de plus d'une douzaine d'associations.

Nous avons eu le plaisir de constater qu'une bonne moitié des parlementaires évoquaient le sujet de l'expérimentation animale, sujet très peu connu il y a encore quelques années. Hélas, les amendements proposés pour ce projet de loi n'ont pas été acceptés. Par ailleurs, le gouvernement étant en cours de remaniement, le tra-

vail parlementaire se trouve bloqué. Pourtant, nous considérons que cette rencontre a été très positive par le grand nombre de ses participants, par toutes les informations que nous avons pu diffuser et échanger et par le contact direct qu'elle a permis avec les parlementaires. André Ménache s'est entretenu avec le sénateur Guy Benarroche au sujet du centre de primatologie de Rousset.

Bienvenue à David Gortler !

Nous sommes heureux d'accueillir le docteur David Gortler au sein de **notre comité scientifique permanent**. Nous avions fait sa connaissance en mars 2022 à l'occasion d'une interview qui est toujours sur notre site.

Le Dr Gortler est pharmacologue, pharmacien et chercheur en biologie clinique et moléculaire formé à l'Université Yale, spécialisé en médecine vasculaire, métabolisme lipidique et médecine expérimentale. Après ses études et son post docto- rat, il a intégré le secteur privé en travaillant au développement de médicaments pour l'industrie pharmaceutique. Il est ensuite retourné à la Faculté de médecine de l'Université Yale comme professeur de pharmacologie et de biotechnolo- gie. Il a également été représentant du corps pro- fessoral au Centre de bioéthique de Yale.

Il a quitté Yale après avoir été embauché par la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour examiner les nouveaux médicaments. Il a été conseiller de la FDA sur des propositions cli- niques et réglementaires complexes. Il a proposé des initiatives majeures en matière de santé pu- blique, notamment l'utilisation de la technologie des organes-sur-puce comme méthode visant à réduire, voire à supprimer, les essais sur des ani- maux comme condition d'approbation de nou- veaux médicaments.

Il souhaite aider des associations européennes car il voit un réel espoir dans les actions que nous menons. Nous l'avons mis en contact avec des responsables associatifs allemands et néerlandais avec lesquels nous travaillons déjà. Bien sûr, nous allons continuer à agir ensemble !

Toute l'équipe d'Antidote Europe
vous souhaite de passer
d'agréables moments à l'occasion
des Fêtes et vous donne
rendez-vous en 2026 !

Pour une science moderne et responsable

antidote-europe.eu